

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. 24 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Nicolas la Chapelle se réunira en

Séance ordinaire le Jeudi 21 décembre 2023 à 18h30 en mairie

Ordre du Jour :

- Lecture des décisions du maire et des DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner-Droit de préemption).
- **Affaires générales** : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 novembre 2023
- **Personnel communal** : Instauration de la prime du pouvoir d'achat exceptionnelle
- **Personnel communal** : Instauration des indemnités d'astreinte
- **Personnel communal** : Instauration des IHTS (Indemnités des Heures pour Travaux Supplémentaires)
- **Personnel communal** : Convention de mise à disposition de personnel itinérant avec le CDG 73
- **Tourisme** : Navettes hivernales, choix de la procédure et du candidat
- **Tourisme** : Convention de navettes avec la commune de Champigny
- **Tourisme** : Convention de navettes avec Vacances Nature et Montagne
- **Tourisme** : Convention de mise à disposition de secours à Marcinelle en Montagne
- **Tourisme** : Convention avec le SAF (Secours Aérien Français)
- **Finances** : Demande de subvention pour l'achat d'un engin
- **Intercommunalité** : Convention de délégation de compétence de gestion des eaux pluviales

Points divers :

- Installation du totem d'accueil,
- Arrondine et Pont de Nanchard, crues et dégâts sur la commune,
- Repas des aînés au Chalet du Marteray le 02 décembre 2023,
- Animations de fin d'année,
- DICRIM – PCS : Présentation des documents et engagement des élus

Saint Nicolas la Chapelle,
Le 13 décembre 2023

Mme le Maire,
Ghislaine JOLY

The image shows a circular official stamp of the Municipality of Saint-Nicolas la Chapelle. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAINT-NICOLAS LA CHAPELLE' and '2013'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink.